



Litige avec une bijouterie

Par **orélie**, le **27/04/2009** à **16:54**

Bonjour,

J'ai souhaité me faire faire une bague par un bijoutier avec un petit diamant de famille que j'avais déjà.

Le bijoutier après m'avoir reçu brièvement, il était très pressé, me dit avoir compris ce que je souhaitais et qu'il me faisait une cire (c'est à dire un prototype de bague en cire). Il demande à garder mon diamant.

Une semaine plus tard je vais voir la cire qui me plait plus ou moins. Le bijoutier me donne un prix. Je lui dit que je vais réfléchir et que je le rappelle sous deux jours.

je réfléchis et décide de ne pas faire la bague pour des raisons personnelles. Je l'appelle pour le prévenir et lui laisse un message.

Il me rappelle et me laisse un message sur mon répondeur m'informant qu'il était très embêté parce qu'à présent je lui dois 200 euros pour le travail qu'il a fourni.

Le problème c'est qu'il ne m'a jamais dit que faire une cire avait un prix, (qui plus est 200 euros) sinon j'aurais réfléchi à deux fois. Il ne m'a jamais donné de prix ni fait signé de contrat... et maintenant il garde mon diamant en otage !!

que puis-je faire, quels sont ms recours ??